

Rapport sur le préavis n° 12/2017

Commission des finances
1530 Payerne

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 04 octobre 2017

Rapport de la commission des finances sur le préavis n° 12/2017 Construction d'un bâtiment de 4 vestiaires au Stade municipal

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'art. 53 al. 4 let. h du règlement du Conseil communal, la commission des finances vous fait part de son avis sur le préavis cité en titre, adopté par la municipalité le 20 septembre 2017.

Pour l'étude de ce préavis, la commission des finances s'est réunie à une seule reprise le mardi 26 septembre dernier. Elle n'a pas jugé nécessaire de rencontrer le municipal délégué.

Analyse :

Les deux utilisateurs principaux des infrastructures du stade municipal, le Centre Athlétique Broyard et le Stade Payerne, ne peuvent plus se contenter d'infrastructures dont les dernières rénovations datent de près de 30 ans. De plus, les minimas exigés par l'Association Suisse de Football nécessitent également cette construction.

Pour cette raison, et malgré la planification de la future zone sportive « MPGA La Palaz/Zone sportive » qui fera l'objet d'un préavis prévu en 2018, un bâtiment en bois de 4 vestiaires avec douches et WC ainsi qu'un vestiaire arbitre et un local technique, fait donc l'objet du présent préavis. Celui-ci répond à une motion, déposée par le Conseiller Roland Bucher le 16 juin 2015.

La Commission constate que la planification des investissements 2017 consacre un montant de CHF 500'000.- à cet objet (point 5.3). Elle estime toutefois que le prix total de la construction est élevé (CHF 675'000.-, en augmentation de 35%), ainsi qu'en comparaison des prix de la construction immobilière. Au demeurant, les charges d'intérêts et d'amortissement liées à ce projet sont supportables, dans les conditions actuelles, par les finances communales.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission des finances émet un avis favorable, à l'unanimité de ses membres, sur le financement tel que proposé de cet objet et vous propose d'accepter les conclusions municipales telles que présentées.

Veillez croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour la commission des finances :

Christian Gauthier – Président



David Seem, rapporteur



Urs Berchtold



Guy Gilliard



Francis Collaud



Roland Bucher

